MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Thècle

# AVIS PUBLIC

## RÈGLEMENT NUMÉRO 393-2022 : « MODIFIANT LE RÈGLEMENT 381-2021 RELATIF À LA GESTION DES COMPTEURS D'EAU

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉE, LOUIS PAILLÉ, DIRECTREUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE QUE :

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE A ADOPTÉ, LE RÈGLEMENT NUMÉRO 393-2022 : « MODIFIANT LE RÈGLEMENT 381-2021 RELATIF À LA GESTION DES COMPTEURS D'EAU » LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINTE-THÈCLE LE QUATRIÈME JOUR D'AVRIL DE L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX.

COPIE DE CE RÈGLEMENT EST DÉPOSÉE À MON BUREAU OÙ TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE.

DONNÉ À SAINTE-THÈCLE, CE 6E JOUR D'AVRIL DE L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Louis Paillé

*Greffier-trésorier par intérim*